



ACTUALITÉS



ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Inspection Pédagogique Régionale

PRÉPARATION AGRÉGATION INTERNE

Il ne vous reste que quelques jours pour vous préinscrire au parcours de formation de préparation à l'agrégation interne d'Éducation Physique et Sportive.

Destiné à tous les enseignants en poste dans l'académie de Bordeaux, indépendamment de l'obtention d'un congé de formation, cette préparation au concours aura lieu **tous les mardis après-midi, en distanciel**. Il sera nécessaire de demander à votre chef d'établissement de libérer cette plage de votre emploi du temps de professeur d'EPS. Si vous êtes intéressé(e), nous vous remercions de renvoyer le **formulaire de candidature**, disponible sur le site EPS de l'académie, **par mail à votre IA-IPR référent avant le 30 juin 2025**.

Pour rappel, les enseignants du privé doivent également constituer un dossier auprès de FORMIRIS, l'inscription étant conditionnée par la prise en charge financière de cet organisme.



ENSEIGNANTS STAGIAIRES

Certains établissements sont susceptibles d'accueillir à la rentrée un enseignant stagiaire lauréat du concours. Nous vous rappelons qu'**il est impératif de libérer les jeudis de leur temps de service pour leur permettre de suivre les 12 journées de formation obligatoires prévue au cours de l'année**.

Il est également recommandé de ne confier aux stagiaires que deux niveaux de classe, afin de limiter le nombre de préparations de cours, d'éviter autant que possible les classes à examen et de ne pas leur confier la responsabilité de professeur principal. L'objectif de cette année de stage étant de permettre aux stagiaires de se former, ils n'ont donc pas vocation à se voir confier des heures supplémentaires.

Afin d'accompagner le stagiaire, nous vous inviterons à proposer à votre chef d'établissement le nom de l'enseignant de votre équipe susceptible d'accomplir cette mission de tutorat. Après sa validation, il transmettra à l'équipe des IA-IPR EPS le nom du tuteur potentiel.



➤➤➤ TUTEURS ÉTUDIANTS MASTER 1 ET 2 SOPA

L'EAFC a diffusé une enquête auprès des enseignants de l'académie de Bordeaux pour constituer un vivier de tuteurs susceptibles d'accueillir en stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) des étudiants de master MEEF 1 ou 2. Les besoins d'accueil sont nombreux, notamment sur la zone de Bordeaux Métropole et notamment les villes de Bordeaux, Mérignac, Pessac, Talence, Villenave d'Ornon, Gradignan, Floirac.

Vous trouverez toutes les informations sur le site disciplinaire ainsi que le lien vers le questionnaire vous permettant de vous porter candidat sur cette mission d'accompagnement à l'entrée dans le métier. Le lien est ouvert jusqu'au 12 septembre.

Attention : il ne s'agit que d'une candidature, les attributions ne seront réalisées qu'à la rentrée.

Plus d'infos



➤➤➤ RAPPEL : POSTE 2ND DEGRÉ EPS - INSPÉ GIRONDE

Fiche de poste



Vous avez reçu dans vos établissements un appel à candidature pour un poste EPS à mi-temps au sein de l'INSPE de Gironde à pourvoir à titre provisoire pour l'année 2025-2026. Vous retrouverez l'ensemble des informations au sein de la fiche de poste. Les candidats devront envoyer leur CV et lettre de motivation au plus tard le 27 juin 2025.

DOSSIER SPORT

• Sections sportives scolaires

La phase de lecture et d'accompagnement des demandes de renouvellement de section sportive scolaire se termine. La validation de la plupart des projets est entérinée. Néanmoins, certains restent à parachever. L'année scolaire 2025-2026 devrait permettre aux équipes d'EPS et aux enseignants coordonnateurs de finaliser les projets dans la perspective d'une validation définitive de la reconduction de leur section sportive scolaire. Les IA-IPR EPS en charge du dossier sport, Patrick Frerot et Cosette Agnan Pourinet, ainsi que Marie-Pierre Debayle, chargée de mission, restent à votre écoute pour toute question concernant ce sujet.

Nous vous rappelons que les projets pour les sections sportives scolaires qui vont ouvrir à la rentrée 2025 sont également à transmettre à : marie-pierre.eulacia@ac-bordeaux.fr.

• Webinaire d'information et d'accompagnement : sections sportives scolaires et dispositifs sport-études

En lien avec la dernière circulaire du 15 décembre 2023, deux webinaires d'information et d'accompagnement seront proposés au cours du mois de septembre pour répondre à vos questions :

- un webinaire concernant les sections sportives scolaires ;
- un webinaire concernant les dispositifs sport-études et présentant le nouveau guide d'accompagnement à télécharger [ici](#)

Les nouvelles circulaires académiques pour l'année scolaire 2025-2026 relatives aux sections sportives scolaires et aux dispositifs sport-études seront prochainement transmises dans les EPLE.

A l'occasion de cette dernière lettre d'actualités de l'année scolaire 2024-2025, l'équipe des IA-IPR EPS vous souhaite une belle fin d'année scolaire et, avec une légère anticipation, d'excellents congés d'été.

